

Fiche de poste pour le recrutement d'un Maître de langues

Référence réglementaire :

Décret n° 87-754 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des lecteurs de langue étrangère et des maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 12

Profil succinct : Recrutement d'un Maître de langues en section 12

Discipline : allemand (filière LEA)

Date de publication : 16 avril 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Master

Nombre de poste : 1

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR LLSH

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : UFR LLSH

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : aucun

Pôle ou Département d'affectation : Langues Étrangères Appliquées

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Initiale et continue (filière LEA)

Activités d'enseignement et besoins d'encadrement :

La personne recrutée dispensera des enseignements de langue allemande (compréhension et expression écrite, communication orale, langue de spécialité, traduction...) en Licence et exceptionnellement en Master pour le département de Langues Étrangères Appliquées (LEA) et le cas échéant en LANSAD (enseignement d'allemand pour étudiants d'autres disciplines). Ces enseignements auront pour objectif principal de favoriser l'expression orale et écrite des étudiantes et étudiants. La personne recrutée pourra s'investir activement dans la vie de l'équipe pédagogique et éventuellement assurer le suivi de stages professionnels.

Compétences requises :

- Maîtrise courante de la langue allemande (Niveau C2).
- Sens du travail en équipe, autonomie, organisation.

Compétences et expérience souhaitées :

Une expérience de l'enseignement, de préférence universitaire, est souhaitée.

Contact :

TÜRK, Sebastian / DELOUIS, Anne

Mail : sebastian.turk@univ-orleans.fr

anne-delouis@univ-orleans.fr

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est électronique et se fait par mail à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/lecteurs-et-maitres-de>

La campagne de recrutement est ouverte du 16 avril 2026 au 15 mai 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Lecteurs-Maitres de langues

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°87-754 du 14 septembre 1987 modifié relatif au recrutement de lecteurs de langue étrangère et de maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

Le maître de langue nouvellement nommé sera rémunéré à l'indice brut 482 selon l'arrêté du 30 octobre 1987 fixant les modalités de rémunération des lecteurs et des maîtres de langues étrangères dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*